

**Conseil de Paris**  
**Séance des 14, 15 et 16 novembre 2018**  
**Sur proposition de Danielle Simonnet**

**Vœu relatif à l'ouverture d'un lieu de stockage pour les associations-ateliers vélo à Paris**

Considérant que le renforcement des déplacements non motorisés à Paris est un moyen essentiel de lutte contre la pollution et l'émission de GES ainsi qu'un levier important de la transition vers une ville apaisée, accessible et conviviale,

Considérant que l'écosystème vélo à Paris pâtit fortement des retards et des insuffisances du plan vélo, du fiasco et de la hausse tarifaire du nouveau gestionnaire privé du service public Vélib' et plus globalement d'une vision de la ville très orientée vers l'innovation et la consommation technologiques qui favorise l'obsolescence et l'ubérisation au détriment de l'idéologie émancipatrice et "low tech" du vélo,

Considérant que Paris a la chance de pouvoir compter sur un milieu associatif dynamique en faveur de la culture du vélo et de l'émancipation par la pratique cycliste, la réparation et le réusage,

Considérant que des auditions citoyennes menées par la France Insoumise à Paris sur la question de l'écosystème vélo ont notamment permis d'identifier comme problème pour ce milieu associatif du vélo le manque d'un ou de plusieurs lieux de stockage dans notre ville pour les vélos et les matériaux récupérés et destinés à la réparation et au réusage,

Considérant qu'un tel lieu pourrait s'insérer dans le cadre d'un projet citoyen et non marchand pour la Petite Ceinture et trouver sa place dans le tunnel situé dans le 20<sup>e</sup> arrondissement sous le Père-Lachaise,

**Sur proposition de Danielle Simonnet le Conseil de Paris se prononce en faveur de l'aménagement dans le tunnel de la Petite Ceinture, ou dans un autre lieu adapté et choisi en concertation, d'un lieu de stockage pour le milieu associatif du vélo.**